

Multiculturalisme canadien—Loi

M. John Oostrom (au nom de M. Witer) propose:

Motion n° 6.

Qu'on modifie le projet de loi C-93, à l'article 3, en retranchant la ligne 34, page 3, et en la remplaçant par ce qui suit:

«lisme est une caractéristique fondamentale de».

Motion n° 32.

Qu'on modifie le projet de loi C-93, en retranchant, dans le préambule, la ligne 26, page 2, et en la remplaçant par ce qui suit:

«ver et valoriser cette caractéristique fondamentale».

La présidente suppléante (Mme Champagne): Reprenons le débat. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a la parole.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Si je prends la parole, madame la Présidente, c'est pour appuyer l'amendement de mon collègue le député de Thunder Bay—Nipigon (M. Epp) et pour témoigner ma satisfaction devant la décision du gouvernement d'appuyer au moins l'un des amendements qu'il a proposés.

Les députés qui représentent des circonscriptions urbaines n'ont sûrement pas manqué de remarquer les transformations démographiques profondes qu'ont subies les villes du Canada ces dernières années. La circonscription que je représente passe depuis toujours pour une circonscription dite «ethnique» du fait qu'elle est constituée presque entièrement d'immigrants; si la première vague était originaire de Grande-Bretagne, les vagues ultérieures sont venues d'Allemagne, de Russie, de Pologne et de nombreux autres pays d'Europe de l'Est.

Depuis 10 ou 12 ans, nous sommes témoins dans ma circonscription et dans bien d'autres de changements considérables du fait que des gens en provenance du Portugal, de l'Italie, des Philippines, des Antilles, d'Amérique centrale, d'Afrique et d'Asie sont venus grossir les rangs des premiers immigrants. En provenance des pays d'Asie, on trouve des Indiens, des Sikhs, des Vietnamiens, des Chinois de Hong Kong et de la Chine continentale, des Laotiens, et d'autres assurément que j'oublie.

Par ailleurs, nous constatons que nos autochtones quittent en masse les réserves où ils n'arrivent pas à trouver de quoi s'assurer un niveau de vie satisfaisant pour s'installer à Winnipeg et dans quelques autres villes.

À Toronto, la situation est telle que la majorité des enfants qui fréquentent les écoles publiques ne sont plus ni d'ascendance anglo-saxonne ni d'ascendance française. Cela crée d'énormes problèmes pour les villes et pour les immigrants. Le premier qui a soulevé la question du multiculturalisme était membre de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme nommée par le gouvernement libéral que dirigeait à l'époque le premier ministre Pearson. C'est le professeur Rudnyckyj, de Winnipeg, qui tout en se disant favorable aux principales recommandations de cette commission sur les rapports entre francophones et anglophones au Canada, a rappelé qu'une proportion de plus en plus grande de notre population,

le tiers maintenant, n'était d'ascendance ni anglaise ni française.

Beaucoup d'immigrants viennent de pays qui n'ont ni nos institutions, ni notre mode de vie démocratique ni les syndicats, les coopératives ou les organismes de défense des libertés civiles qui existent au Canada. Beaucoup ne savaient ni le français ni l'anglais lorsqu'ils sont arrivés chez nous. En faisant une tournée dans les secteurs les plus anciens de ma circonscription, je rencontre encore des femmes de 60 ou de 70 ans qui ne parlent que quelques mots d'anglais.

Or, jusqu'à ces dernières années, nous n'avions pas fait grand-chose au Canada pour aider ces gens. Nous sommes heureux et fiers de ceux qui ont choisi notre pays et nous sommes heureux et fier de leur réussite. Mais les gens qui immigreront au Canada ont besoin d'aide pour s'adapter à notre pays qui est si différent du leur.

● (1540)

Nous ne pouvons nous contenter simplement de leur donner la chance de travailler. Beaucoup font les travaux les plus durs et les plus mal payés au Canada. Nous devons aussi leur donner la chance d'apprendre notre langue et de s'adapter à notre société. Beaucoup s'adaptent, madame la Présidente, à l'intérieur de leur communauté en suivant l'exemple de gens qui viennent des mêmes pays qu'eux. Et beaucoup aussi font partie des centaines de milliers d'organismes bénévoles que ces groupes ont constitués.

Le gouvernement et le Parlement du Canada se sont rendu compte, au début des années 70, que ces nouveaux groupes ethniques avaient besoin d'aide pour s'intégrer à notre société. Nous avons donné notre accord de principe à la promotion du fait multiculturel au Canada. Nous avons créé un quasi-ministère et nommé un ministre à temps partiel. Tout cela paraît bien sur papier, mais dans la réalité, très peu a été fait.

Si l'on prend comme exemple ma province—j'utilise cet exemple parce que, je le répète, on retrouve au Manitoba un très fort pourcentage de Canadiens d'ascendance autre que française ou anglo-saxonne—nous constatons que les ressources accordées aux diverses communautés ethniques pour faire la promotion du multiculturalisme sont très limitées par rapport aux fonds, aux services et à l'aide dont bénéficient les Franco-Manitobains qui ne représentent qu'un très petit pourcentage de la population.

Loin de moi l'idée de m'opposer à l'aide accordée aux francophones du Manitoba. Comme la plupart des députés de tous les partis, je reconnais la nécessité et le bien-fondé d'aider les francophones du Manitoba et de partout ailleurs au Canada à promouvoir, maintenir et renforcer leur langue et leur culture. Mais en comparant l'aide qu'ils reçoivent aux fonds consacrés aux activités multiculturelles, il faut bien admettre que le multiculturalisme demeure un concept à toutes fins utiles théorique.